

Les Halles : la démolition du jardin suscite un bras de fer

Après des années d'esquisses architecturales, de réunions publiques, de présentations de maquettes, la rénovation des Halles devrait enfin se concrétiser dans les prochaines semaines. Le permis de démolir du jardin a été affiché en fin de semaine dernière et les premiers coups de pioche devraient être donnés en mai. Aujourd'hui, au Conseil de Paris, les élus vont mettre un point final à la concertation officielle sur le projet. La grogne autour du futur jardin perdure néanmoins et la résistance s'organise. « C'est du conservatisme, juge Anne Hidalgo, la première adjointe chargée de l'urbanisme. C'est vrai que nous allons changer les repères dans ce quartier. Mais Paris est une ville qui doit continuer de bouger et d'évoluer », insiste l'élue. Les Verts, eux, ont décidé de s'absentir. « Il n'y avait pas besoin de raser le jardin. Un simple réaménagement aurait suffi », explique Jacques Boutault, le maire vert du 1^{er}.

Les inquiétudes demeurent sur la place René-Cassin. La grande place avec la tête près de l'église Saint-Eustache va-t-elle disparaître dans le futur jardin dessiné par l'architecte David Mangin ? Le doute plane encore. Face à l'émoi exprimé sur ce sujet lors de l'en-

quête publique, le commissaire-enquêteur a tiré la sonnette d'alarme. « David Mangin va en tenir compte, la place restera », affirme Anne Hidalgo. Le lieu ne sera cependant pas refait à l'identique. « Pas dans son intégralité... Mais je tiens à ce que l'esprit du lieu soit maintenu », explique Bertrand Delanoë. « Si la place n'est pas maintenue alors que le commissaire-enquêteur a émis une réserve à ce sujet, l'avis du commissaire-enquêteur sur le projet deviendra défavorable », prévient Jean-François Legaret, le maire (UMP) du 1^{er}.

La contestation s'organise déjà. A peine affiché, déjà contesté ! Jean-François Legaret a décidé de ne pas attendre la décision du commissaire-enquêteur pour tenter de freiner le chantier. Il a saisi le préfet pour lui demander de vérifier la légalité du permis de démolir du jardin. L'élue UMP estime que plusieurs points sont contestables. De son côté, l'association de riverains Accomplir a décidé de déposer un recours dans les prochains jours. Une levée de boucliers qui ne semble pas vraiment inquiéter l'Hotel de Ville. « Le dossier des Halles est suffisamment délicat, nous avons donc été particulièrement vigilants sur le plan juridique », explique Anne Hidalgo.

MARIE-ANNE GAIRAUD



Aujourd'hui, les élus du Conseil de Paris vont mettre un point final à la concertation officielle sur le projet de rénovation des Halles. Les premiers coups de pioche devraient être donnés au mois de mai.

(STUDIOSEZZ)